

# Le Droit humain (Belgique)

La **Fédération belge du Droit humain** (officiellement *Fédération belge de l'Ordre international maçonnique mixte « Le Droit humain »*) est la deuxième fédération en nombre d'adhérents de l'Ordre maçonnique mixte international « le Droit humain » et aussi la deuxième en nombre des obédiences maçonniques belges.

## Histoire

La première loge belge du Droit humain est créée à Bruxelles, le 24 mai 1912, en présence du fondateur de l'ordre, Georges Martin, et avec le soutien des frères d'une loge du Grand Orient de Belgique.<sup>[réf. nécessaire]</sup>

D'autres loges se créent rapidement et, dès 1928, les six loges existantes et un chapitre de hauts grades forment le noyau de la fédération belge du Droit humain.<sup>[réf. nécessaire]</sup>

En 1979, la fédération belge comptait 2 345 membres. Elle est avec le Grand Orient de Belgique, la Grande Loge de Belgique et la Grande Loge féminine de Belgique une des quatre principales obédiences maçonniques présentes en Belgique et la deuxième par son nombre de membres. Ces quatre obédiences sont dites adogmatiques, car elles n'exigent de leurs membres aucune croyance en un être supérieur. Elles ont noué des liens de fraternité et de confiance entre elles.<sup>[réf. nécessaire]</sup>

## Notes et références

**(nl)** Cet article est partiellement ou en totalité issu de l’article de Wikipédia en néerlandais intitulé « Le Droit humain (België) (https://nl.wikipedia.org/wiki/Le\_Droit\_humain\_(Belgi%C3%AB)?oldid=11242360) » (voir la liste des auteurs (https://nl.wikipedia.org/wiki/Le\_Droit\_humain\_(Belgi%C3%AB)?action=history)).

### Fédération belge du Droit Humain



#### Cadre

<b>Forme juridique</b>	<u>Association sans but lucratif</u>
<b>But</b>	<u>Obédience maçonnique</u>
<b>Zone d'influence</b>	<span><span><span></span></span><span> </span></span> Belgique

#### Fondation

<b>Fondation</b>	24 mai 1912
<b>Fondateur</b>	<u>Georges Martin</u>
<b>Origine</b>	Ordre maçonnique mixte international « <span> </span> le Droit humain <span> </span> »

#### Identité

<b>Siège</b>	Rue Marconi 207 bte 2, 1190 Bruxelles
<b>Président</b>	Daniel Menschaert
<b>Affiliation européenne</b>	Alliance maçonnique européen
<b>Publication</b>	Dionysos
<b>Site web</b>	<u>http://www.droit-humain.be</u>

## Voir aussi

---

### Articles connexes

---

- [Franc-maçonnerie bruxelloise au XVIIIe siècle](#)
- [Franc-maçonnerie bruxelloise au XIXe siècle](#)
- [franc-maçonnerie en Belgique](#)

### Liens externes

---

- [Site officiel de la Fédération belge \(http://www.droit-humain.be/\)](http://www.droit-humain.be/)
- [Droit humain international \(https://ledroithumain.international/\)](https://ledroithumain.international/)

---

Ce document provient de « [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le\\_Droit\\_humain\\_\(Belgique\)&oldid=214148190](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Droit_humain_(Belgique)&oldid=214148190) ».

-